



**AVIS D'IMPÔT 2017**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M REVELLAT PHILIPPE

19 RUE CAMILLE CLAUDEL  
94350 VILLIERS SUR MARNE

Vos références

Numéro fiscal : 19 53 845 957 154 C  
Référence de l'avis : 17 91 4287262 16

Numéro de propriétaire : 471 R01158 J

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 0651 MBKZWW  
M REVELLAT PHILIPPE LOUIS B

PROP/INDIVIS 02106 MCTK24  
MME REVELLAT FRANCOISE J

ET AUTRES TITULAIRES DE DROIT

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 04/08/2017  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2017

Votre situation

**MONTANT À PAYER**

Au plus tard le **16/10/2017**

**2 407,00 €**

91121

La somme que vous devez payer est supérieure à 2 000€.

**La loi rend obligatoire le paiement de cette somme par un des moyens suivants, à votre choix :**

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

**Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2017.**

Pour 2018, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

## Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée**.

⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**

⇒ **Par téléphone** : **0 811 36 96 09\* DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 A 19H**

⇒ **Par courrier** : Questions sur la mensualisation ou le prélèvement à l'échéance  
CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3  
Autres questions : votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PALAISEAU - S.A.I.D. 1ER SECTEUR  
3 RUE EMILE ZOLA - 91874 PALAISEAU CEDEX

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : **91 ESSONNE** Commune : **471 A ORSAY**

TF 2017		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016		25,52 %	0,38 %	0,851 %	16,37 %	0,652 %	7,03 %	%	
Taux 2017		25,52 %	0,431 %	0,815 %	16,37 %	0,652 %	6,83 %	%	
Adresse		27B RUE DE LAUNAY							
Base ①		4580	4580	4580	4580	4580	4580		
Cotisation		1169	20	37	750	30	313		2319
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
2016		1164	17	39	747	29	321		
2017		1169	20	37	750	30	313		
Cotisation totale ③		1169	20	37	750	30	313		2319
Variation ④		+0,43 %	+17,65 %	-5,13 %	+0,40 %	+3,45 %	-2,49 %	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2017		%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisations									
2016									
2017									
Variation		%	%	%	%	%	%	%	
		Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Majoration base terrains constructibles intercommunalité	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »									
Base « collectivité »									
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 9 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 10 €					Frais de gestion de la fiscalité directe locale				88
					Dégrèvement « Habitation principale »				
					Dégrèvement JA « état »				
					Dégrèvement JA « Collectivité »				
Références administratives : 910 51 021 121 471 471 N Y					<b>Montant de votre impôt :</b>				<b>2407</b>